



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

Demande de propositions (DP) du NSTU : Vérification de l'équité au sein du Nova Scotia Teachers Union

Table des matières

Introduction	2
À propos du NSTU	4
Qualification professionnelle	6
Directives et exigences	6
Portée des travaux	8
Méthodologie	10
Livrables	11
Évaluation et acceptation	11

Demandes de renseignements et communications
Toute demande de renseignements et toute communication portant sur la présente demande de propositions doivent être transmises par courriel à bmacleod@staff.nstu.ca .
Veuillez indiquer <i>RFP-Equity Audit</i> (DP – Vérification de l'équité) dans l'objet de votre courriel.



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

INTRODUCTION

Le Nova Scotia Teachers Union (NSTU) sollicite des propositions de la part de consultant·e·s ou de cabinets-conseils locaux pour réaliser une vérification indépendante et exhaustive de l'équité au sein de l'organisation.

En mai 2026, l'assemblée générale annuelle du Conseil du NSTU a adopté la résolution suivante :

2026-01 Adoptée telle que modifiée Coût 100 000 \$

IL EST RÉSOLU QUE le NSTU engage un·e expert·e consultant·e local·e externe dans le cadre d'un processus de demande de propositions (DP), afin d'effectuer une vérification de l'équité de l'organisation visant à évaluer l'efficacité avec laquelle le NSTU fait valoir l'équité, l'inclusion et le traitement équitable dans l'ensemble de ses politiques, pratiques et résultats, et que les conclusions de la vérification soient présentées à l'assemblée générale annuelle du Conseil l'année suivante.

Section locale de la ville d'Halifax

Exposé explicatif :

Une vérification de l'équité aiderait le NSTU à cerner les obstacles systémiques et à établir dans quelle mesure il réussit à promouvoir efficacement l'équité, l'inclusion et le traitement équitable. Bien que des définitions et des engagements en matière d'équité existent, jusqu'à maintenant, ils n'ont pas donné lieu à suffisamment de changements en ce qui concerne la représentation au sein de notre organisation. En examinant l'accès, le traitement et les résultats de membres méritant l'équité, comme les personnes racialisées et handicapées, les Autochtones, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ et les nouveaux enseignant·e·s, la vérification peut révéler quelles voix sont encore absentes, renforcer la transparence et aider à apporter des changements significatifs et mesurables dans les politiques, le leadership et la participation des membres.

La vérification de l'équité a pour but d'évaluer dans quelle mesure les politiques, les pratiques, la gouvernance, les services, la culture du milieu de travail et celle des membres, ainsi que les systèmes organisationnels du NSTU favorisent l'équité, la diversité, l'inclusion, l'accessibilité et le sentiment d'appartenance, et de relever les améliorations possibles.

La vérification de l'équité devrait porter plus particulièrement sur la représentation, la participation, les possibilités d'avancement, la rétention, l'accès aux postes de direction, la



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

culture du milieu de travail, les structures de gouvernance et les processus décisionnels afin de déterminer si les groupes en quête d'équité se heurtent à des obstacles systémiques.

La vérification de l'équité devrait être axée sur les systèmes avec lesquels les membres interagissent et cerner toute tendance passée ou actuelle en matière de sous-représentation, d'exclusion, de traitement inéquitable ou d'obstacles à l'accès aux fonctions de direction et à l'avancement.

La vérification de l'équité devrait également :

- Évaluer l'état actuel de l'équité au sein de l'organisation;
- Cerner les obstacles systémiques;
- Relever les points forts et les pratiques exemplaires;
- Déterminer si les politiques sont appliquées de façon cohérente;
- Examiner les expériences vécues par les membres et le personnel;
- Évaluer la culture organisationnelle;
- Évaluer la gouvernance sous l'angle de l'équité;
- Formuler des recommandations pour favoriser l'amélioration continue.

Dans ses Procédures opérationnelles, le NSTU définit l'équité comme suit :

9 DÉFINITION DE L'ÉQUITÉ

Lorsqu'on fait référence à des termes comme « en quête d'équité », « méritant l'équité » ou « revendiquant l'équité » dans les documents du NSTU, ces termes sont définis comme suit : une personne traditionnellement sous-représentée au sein de la direction du syndicat qui s'identifie comme étant micmaque, wolastoqey, membre des Premières Nations, autochtone, Inuit ou Métis; noire, afro-néo-écossaise ou d'ascendance africaine; acadienne; une personne de couleur ou racialisée; deux-esprits, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer ou en questionnement, intersexuée, asexuelle, ou qui a une autre orientation sexuelle ou identité de genre; une personne en situation de handicap; une femme; ou une personne appartenant à tout autre groupe traditionnellement sous-représenté dans les postes au sein du syndicat.

Le soumissionnaire retenu présentera des constats objectifs accompagnés de recommandations pratiques, hiérarchisées par ordre de priorité, pour aider le NSTU à atteindre ses objectifs stratégiques et à respecter ses obligations légales.



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

À PROPOS DU NSTU/CONTEXTE ORGANISATIONNEL

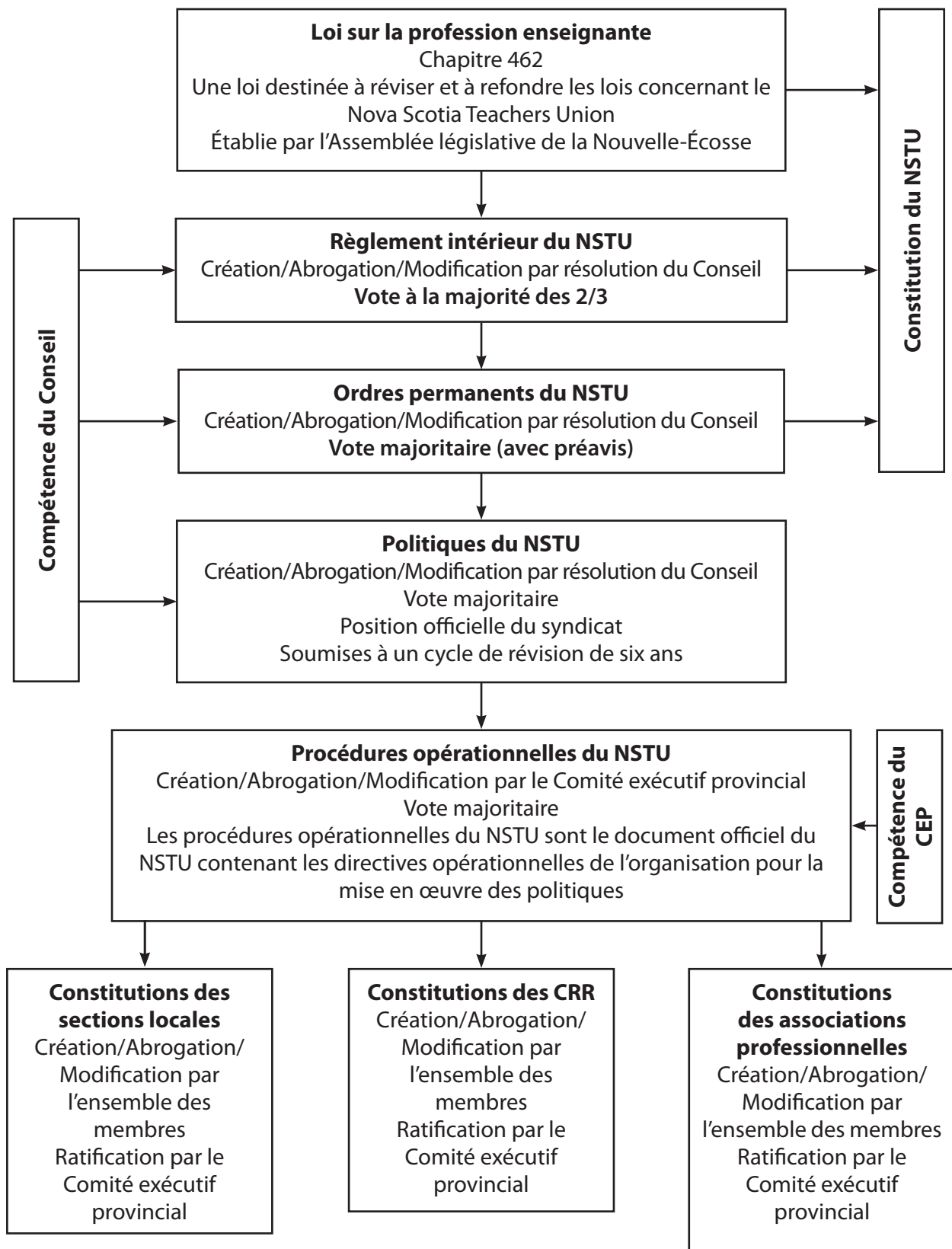
Fondé en 1895, le NSTU est une organisation professionnelle au service d'environ 10 500 membres. Le bureau central du NSTU se trouve à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et offre de nombreux services au personnel enseignant par l'intermédiaire de ses différentes divisions professionnelles.

Le NSTU est doté d'un Comité exécutif provincial composé de 25 membres, de 22 sections locales, de 7 conseils des représentant·e·s régionaux et de 21 associations professionnelles. Il est affilié à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants et à la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse.

Le NSTU compte également quelque 43 personnes au sein de son personnel, réparties entre les groupes suivants : personnel de direction, Service juridique, Service des finances, Programme d'aide aux membres, Services professionnels et personnel de soutien.

Dans le respect des règles et des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels, le·la consultant·e retenu·e aura accès aux documents organisationnels, aux données démographiques (lorsqu'elles sont disponibles), aux renseignements sur le personnel, aux dossiers relatifs à la gouvernance, à l'information sur les élections, aux documents sur la composition des comités ainsi qu'à tout autre document pertinent nécessaire à la réalisation d'une évaluation indépendante.

Le Cadre constitutionnel du NSTU est le suivant : *[à la page suivante]*





Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le·La consultant·e ou le cabinet-conseil devrait posséder une expérience avérée dans l'ensemble ou la majorité des domaines suivants :

- Vérifications de l'équité et examens des systèmes d'emploi au sein d'organisations composées de membres;
- Droits de la personne;
- Examens organisationnels;
- Milieux syndicaux (de préférence);
- Examens de la gouvernance (de préférence);
- Travaux, évaluations et changements organisationnels en matière d'accessibilité, de lutte contre le racisme et d'enjeux relatifs à la communauté LGBTQ+;
- Mobilisation des communautés autochtones;
- Mobilisation des communautés afro-néo-écossaises et des personnes d'ascendance africaine;
- Équité en matière d'emploi;
- Enquêtes en milieu de travail concernant la discrimination, le harcèlement et la sécurité psychologique;
- Collecte et analyse de données démographiques et de données sur la représentation;
- Travail auprès d'organisations qui s'attaquent aux obstacles systémiques et institutionnels.

DIRECTIVES ET EXIGENCES

En soumettant une proposition, vous reconnaissez avoir pris connaissance des modalités du NSTU et les avoir comprises. Vous acceptez également toutes les modalités et conditions et vous engagez à les respecter. Notamment :

Confidentialité

Le soumissionnaire retenu doit préserver la stricte confidentialité de tous les renseignements obtenus au cours de la vérification de l'équité et respecter les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels. Il devra conclure une entente de confidentialité avec le NSTU.

Propriété des travaux

Tous les produits du travail, rapports, données et documents créés dans le cadre de ce projet deviendront la propriété du NSTU.



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS EST LE : 27 NOVEMBRE 2026.

- Toutes les dates d'évaluation et les échéances indiquées dans le présent document sont données à titre estimatif. Le NSTU se réserve le droit de modifier toute période qui y est prévue.

Les propositions doivent être envoyées par la poste, en version papier. Elles peuvent également être transmises par courriel, en complément de l'envoi postal, et doivent comprendre les renseignements suivants :

- **Renseignements relatifs au ou à la consultant-e ou au cabinet-conseil**
 - Présenter l'équipe de projet proposée et les ressources humaines prévues; préciser les personnes qui seront affectées à la vérification de l'équité; joindre leurs CV et décrire leur expérience pertinente ainsi que leurs rôles.
- **Méthodologie**
 - Présenter une approche détaillée et décrire la façon dont les travaux seront réalisés. Préciser la portée des travaux et le calendrier du projet, y compris les délais prévus pour la réalisation de la vérification de l'équité. Décrire les mesures de gestion des risques ainsi que toute participation de tiers (le cas échéant).
- **Projets similaires et expérience**
 - Préciser votre participation à des projets similaires et toute expérience antérieure en matière de vérification de l'équité.
- **Références**
 - Fournir au moins deux (2) références de clients.
- **Tarification, coûts et budget**
 - Présenter le coût proposé pour la vérification de l'équité.
 - Détailler la tarification en précisant, notamment (le cas échéant) : le coût total définitif, les honoraires forfaitaires, les coûts par phase, les taux horaires, les frais facturés et les services opérationnels.
- **Fournir tout autre renseignement pertinent pouvant aider le NSTU à examiner votre demande de proposition.**



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

Veuillez fournir une (1) version originale de votre demande de proposition et quatre (4) copies.

PORTÉE DES TRAVAUX

Le ou la consultant·e ou le cabinet-conseil retenu examinera, au minimum, les éléments suivants :

1. Examen de la gouvernance : L'examen portera notamment sur :

- Les Statuts, le Règlement intérieur et les politiques du NSTU (en particulier les politiques relatives à l'équité, à la diversité, à l'accessibilité, aux droits de la personne, à la lutte contre le racisme et à l'inclusion des personnes LGBTQ+);
- Les structures de gouvernance, la composition des comités et les processus électoraux;
- La représentation des groupes en quête d'équité;
- Les processus décisionnels;
- La représentation passée et actuelle des groupes en quête d'équité dans les postes de direction pourvus par élection ou nomination;
- L'analyse des obstacles à la participation à la gouvernance et à l'accès aux postes de direction;
- L'examen des processus électoraux afin de déterminer s'ils favorisent une participation équitable;
- L'évaluation de la planification de la relève et des possibilités de développement du leadership;
- L'évaluation de la concentration de l'autorité et du pouvoir au sein des structures de gouvernance et dans la prise de décisions organisationnelles;
- L'examen des relations, des responsabilités et des structures de responsabilité entre les personnes élues et le personnel administratif.

2. Examen des services aux membres : L'examen portera notamment sur :

- L'accessibilité des services;
- L'équité en matière de représentation;
- Les possibilités de perfectionnement professionnel;
- Les communications;
- Le traitement des plaintes;
- Le soutien aux membres;



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

- Les différences éventuelles entre l'expérience des services des membres de groupes en quête d'équité et celle des autres membres;
- L'uniformité et l'efficacité du traitement des plaintes liées à la discrimination, au racisme, à l'accessibilité ou à un traitement inéquitable;
- Les perceptions des membres de groupes en quête d'équité quant à leur inclusion et à leur sentiment d'appartenance;
- L'accessibilité de la participation aux programmes, aux comités et aux structures de gouvernance du NSTU, ainsi que des possibilités d'accès aux fonctions de direction.

3. Collecte de données : L'examen portera notamment sur :

- Les données démographiques déjà disponibles;
- Les pratiques de collecte;
- Les enjeux liés à la protection des renseignements personnels;
- La capacité à mesurer les résultats en matière d'équité;
- Les données démographiques historiques et actuelles concernant le personnel, les personnes occupant des fonctions de direction, les comités et les instances de gouvernance;
- L'évolution de la représentation au fil du temps;
- La disponibilité et la qualité des données démographiques;
- Les lacunes dans la collecte et le suivi des données démographiques;
- La comparaison de la représentation au sein de l'organisation avec la diversité des membres du NSTU, lorsque cela est possible.

4. Programmes et services : L'examen portera notamment sur l'équité des programmes, leur portée auprès des membres de divers horizons et les obstacles qu'ils pourraient créer involontairement.

5. Examen des ressources humaines et de l'équité en milieu de travail :

Le ou la consultant-e devra examiner les systèmes d'emploi, la culture du milieu de travail et les pratiques de gestion des ressources humaines du NSTU, notamment :

- Les pratiques de recrutement, d'embauche, d'accueil et d'intégration, de rétention, de promotion et de planification de la relève;
- Les caractéristiques démographiques du personnel et la représentation au sein de tous les groupes d'employés et dans les postes de direction;



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

- Les enjeux d'équité salariale et d'équité en matière d'emploi;
- La répartition des possibilités d'accès aux fonctions de direction et du pouvoir décisionnel;
- L'accessibilité du milieu de travail et les pratiques d'adaptation;
- Les processus de gestion du rendement et les procédures disciplinaires;
- Les expériences des membres du personnel de groupes en quête d'équité;
- Les perceptions du personnel concernant l'inclusion, le sentiment d'appartenance, la sécurité psychologique et l'équité organisationnelle;
- Les processus de plainte, de signalement et de résolution concernant la discrimination, le harcèlement, le racisme, l'accessibilité et les conflits en milieu de travail, y compris les perceptions de représailles;
- Les pratiques relatives aux départs et aux cessations d'emploi, dans la mesure où elles permettent de mieux comprendre la culture organisationnelle et les résultats en matière d'équité.

6. Examen de la culture organisationnelle :

Le ou la consultant-e devra examiner la culture organisationnelle au moyen d'entretiens, de groupes de discussion, de sondages et d'une revue documentaire. Cet examen portera sur :

- Les expériences d'inclusion et d'exclusion;
- Les expériences du personnel et des membres de groupes en quête d'équité;
- La sécurité psychologique au sein de l'organisation;
- Les réponses de l'organisation aux préoccupations concernant la discrimination, le racisme, le harcèlement, l'accessibilité et les préjugés;
- Les perceptions d'équité, de respect et de transparence;
- Les obstacles créés par la hiérarchie organisationnelle ou les structures décisionnelles;
- La mesure dans laquelle le personnel et les membres estiment pouvoir exprimer leurs préoccupations sans craindre de répercussions négatives.

MÉTHODOLOGIE

La proposition doit présenter une méthodologie qui s'appuie sur plusieurs sources de données probantes, notamment :

- L'examen des politiques et des documents;



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

- Des entretiens avec les membres, le personnel, les personnes élues à des fonctions de direction et les partenaires;
- Des groupes de discussion;
- Des sondages;
- Une analyse démographique;
- Un examen de la gouvernance;
- Un examen des systèmes d'emploi;
- Un examen comparatif des pratiques exemplaires, s'il y a lieu.

LIVRABLES

LE OU LA CONSULTANT·E DEVRA REMETTRE AU NSTU UN RAPPORT FINAL SUR L'ÉQUITÉ ET INDIQUER DANS SA PROPOSITION LA DATE PRÉVUE D'ACHÈVEMENT DE CE RAPPORT.

Les documents à remettre devront comprendre :

1. Un rapport d'étape sur l'avancement des travaux;
2. Un rapport final de vérification de l'équité;
3. Un sommaire (pouvant être rendu public à la discrétion du NSTU);
4. Des constats étayés par des données probantes;
5. Des recommandations concrètes, hiérarchisées en fonction d'une mise en œuvre à court, à moyen et à long terme;
6. Des mesures et des indicateurs recommandés pour assurer un suivi et une évaluation continus.

EXAMEN ET ACCEPTATION

- Le NSTU n'est tenu d'accepter aucune proposition.
- Toute personne qui présente une proposition dans le cadre de la présente demande de propositions ne pourra réclamer au NSTU une indemnisation ou une compensation, quelle qu'en soit la nature, en raison de sa participation à cette demande de propositions.
- En soumettant une proposition, chaque soumissionnaire reconnaît qu'il ne peut présenter aucune réclamation, qu'elle soit en droit ou en equity, visant à obtenir des



Nova Scotia Teachers Union

Dr. Tom Parker Building, 3106 Joseph Howe Drive, Halifax, NS B3L 4L7 (902) 477-5621 Toll Free 1-800-565-6788 Fax: (902) 477-3517 nstu@nstu.ca www.nstu.ca

dommages-intérêts ou une réparation en equity découlant de tout aspect du présent processus de demande de propositions ou, si une telle réclamation devait être formulée ultérieurement, il y renonce irrévocablement par les présentes.

- Le NSTU se réserve le droit d'attribuer, en totalité ou en partie, tout contrat découlant de la présente demande de propositions.
- Le NSTU communiquera avec le ou la consultant·e ou le cabinet-conseil retenu dans les 90 jours suivant la clôture de la demande de propositions, après quoi les négociations du contrat définitif auront lieu.
- **La sélection d'un ou d'une consultant·e ou d'un cabinet-conseil dans le cadre de la présente demande de propositions ne constitue pas un accord contraignant. Le ou la consultant·e ou le cabinet-conseil retenu devra négocier et conclure avec le NSTU une entente acceptable pour les deux parties avant le début de toute prestation de services.**